



Congrès FFEPGV 14 décembre 2024 à Boulazac (24)

ARENA LE PALIO PÉRIGORD

Le Comité Directeur et le siège fédéral
ont le plaisir de vous retrouver
à l'Arena Le Palio Périgord située à Boulazac
(à 4 km du cœur de la ville de Périgueux)

4 rue Bibbiena
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Samedi 14 décembre 2024 de 09 h 00 à 18 h 00
(émargement de 08 h 30 à 09 h 00)

suivi d'un diner de gala à partir de 20 h 30



LES PARTICIPANTS

➤ Les personnes conviées à participer sont :

- 2 représentants par Comité Départemental (1 délégué + 1 accompagnateur)
- 2 représentants par Comité Régional (1 délégué + 1 accompagnateur)
- 1 représentant par Club du Comité Départemental de la Dordogne
- les membres du Comité Directeur fédéral (mandat 2020-2024 et 2024-2028)
- les Présidents d'Honneur
- les membres de la Direction Technique Nationale
- les Conseillers Techniques Régionaux
- les Conseillers Référents Territoriaux
- les personnels du siège fédéral

PROGRAMME

	8 H 30 à 9 H 00	9 H 00 à 9 H 45	9 H 45 à 10 H 30	10 H 30 à 11 H 30	11 H 30 à 12 H 30
M A T I N	Émargement pour l'ensemble des participants	- Présentation du nouveau Comité Directeur fédéral - Passage de relais entre les 2 mandants - Bilan du mandat 2020-2024 - Valorisation et hommage	PAUSE Accueil aux stands - Gévédit - Producteurs locaux	Le Sport-Santé Bien-Être pour tous Suivi d'un échange avec la salle	Présentation du projet politique 2024-2028 : Enjeux et axes du projet Suivi d'un échange avec la salle
	12 H 30 à 14 H 00	Déjeuner/buffet au Palio			

PROGRAMME

A P R È S - M I D I	14 H 00 à 16 H 00	16 H 00 à 16 H 45	16 H 45 à 17 H 45	17 H 45 à 18 H 00
	Ateliers et échanges (participants divisés en 3 groupes de 35 et en rotation sur l'ensemble des ateliers) : • Le label Qualité Club Sport Santé (35mn) • Les projets digitaux (35mn) • Les offres de pratiques et formations (35mn)	PAUSE Accueil aux stands • Gévédit • Producteurs locaux	L'engagement bénévole	Remerciements et clôture
À partir de 20 H 30		Diner de Gala au Palio		

PRÉSENTATION DES ATELIERS

Atelier : Le label Qualité Club Sport Santé

Objectif :

- Appréhender le label comme un outil de développement du club EPGV, de reconnaissance auprès des institutionnels et de dialogue entre le Comité départemental et les Clubs de son territoire.

Intervenants : Nadia MAOUCHE – Dina PÉDRO – Caroline LE CLANCHE

Atelier : Les outils digitaux

Objectifs :

- Balayer l'ensemble des services digitaux développer par la Fédération.

Intervenants : Romain GODVIN – Raoul RALL

PRÉSENTATION DES ATELIERS

Atelier : Les offres de pratiques et formations (35mn)

Objectif :

- Comprendre comment se structure l'offre de pratique et de formation de la Fédération et appréhender le rôle stratégique des catalogues offre de pratique et de formation comme des outils au service du développement du club.

Intervenants : Richard LUTRAN – Séverine VIDAL

PRÉSENTATION DES TEMPS EN PLÉNIER

Le Sport Santé – Bien-Être pour tous

Présentation ayant pour objet d'expliquer pourquoi, comment (outils, supports, application et EPGV learning) et quels enjeux pour la Fédération de s'affirmer comme leader du Sport-Santé-Bien-Être.

Intervenants : Richard LUTRAN – Emily MARTINEAU

L'engagement bénévole

Quels leviers pour mobiliser et nourrir l'engagement bénévole au sein de la Fédération?

Intervenant : John PICARD

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

**organisées par le Comité
départemental
de la Dordogne
le 13 décembre 2024**



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

La veille du Congrès, le vendredi 13 décembre 2019 après-midi, le Comité Départemental de la Dordogne organise des 3 visites touristiques (Sur inscription - Descriptif ci-après).

Départ 14h - Retour 17h/18h

Les inscriptions s'effectuent directement auprès du Comité Départemental :

CODEP EPGV 24 – 46 rue Kléber 24000 PÉRIGUEUX

Tél : 05 53 07 41 09 / 06 95 00 36 25

dordogne@comite-epgv.fr

Date limite d'inscription : vendredi 29 novembre 2024

Seules les inscriptions accompagnées d'un règlement seront prises en compte.

3 activités proposées au choix (sur inscription)

Départ 14h - Retour 17h/18h



GROTTE DE LASCAUX - MONTIGNAC

Visite complète de la grotte. Limité à 50 personnes maximum.

Tarif : 15.80€ par personne (transport compris)



ÉCO MUSÉE DE LA TRUFFE - SORGES

Visite et dégustation (3 toasts + 1 verre de vin blanc). En compagnie d'un guide, visitez l'Ecomusée de la Truffe à Sorges et Ligeux en Périgord, dans une belle ferme restaurée du XVIIIe siècle. Nous vous dévoilerons tous les mystères du diamant noir : espèces, histoires, cycle, culture et gastronomie. Visite guidée suivie d'une dégustation avec toast et verre de vin blanc (ou jus de fruit).

Tarif : 9.50€ par personne (transport compris).



CHATEAU DES MILANDES JOSÉPHINE BAKER - CASTELNAUD LA CHAPELLE

Visite complète du Château - Tarif (transport compris) :

- Entre 15 et 25 personnes : 12€ par personne
- Au-delà de 25 personnes : 10.50€ par personne

VILLAGE DE PRODUCTEURS LOCAUX

**Proposé au sein
de l'Aréna Palio
le 14 décembre 2024**



STANDS DE PRODUCTEURS LOCAUX

VITICULTEURS DOMAINE DE COMBET

Offre spéciale pour les congressistes : pour toute commande d'un carton de 6 bouteilles, les congressistes bénéficieront du tarif pour 18 bouteilles.

Flyer du domaine + tarifs en annexe

Site internet : [Vignoble Domaine de Combet - Vignerons indépendants](#)

PRODUCTEUR HUILE DE NOIX

Monsieur CHABROL PIERRE GERARD - NOYERS A TOURTOIRAC

Pour effectuer de la réservation de produits :

Tél : 06.81.96.24.49 / Mail : pierrechabrolo8@gmail.com

Tarifs Huile de noix : 1L (17€) - ½ L (10€) - ¼ L (6€)

STANDS DE PRODUCTEURS LOCAUX

LE RANQUET - PRODUCTEUR DE FOIE GRAS

Vous trouverez en annexe le bon de commande (PDF) pour de la réservation de produits.

Site internet : [Foie Gras Dordogne | Le Ranquet | France](#)

VINTA QUATRE : La marque du Périgord ! (Vêtements, accessoires, couteaux ...)

Commandes en clic and collect. Important : le site affiche les frais de port par défaut mais les soustrait en fin de commande lorsqu'on choisit RETRAIT BOUTIQUE avant de la valider.

Code promo pour les congressistes : CONGRES24 permettant de bénéficier de 10% de réduction en ligne accessible jusqu'au 15 décembre 2024 à hauteur de 1 par personne.

Pas de montant minimum.

Site internet : [La Marque aux couleurs du Périgord !](#)

HÔTELLERIE RESTAURATION



HÉBERGEMENT AVEC UN TARIF NÉGOCIÉ

(Liste non exhaustive)

Hôtels	Adresse	Coordonnées	Tarif négocié
IBIS BUDGET BOULAZAC	Rue d'Azzero 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE	08.92.68.03.90 Réserver par téléphone en se présentant comme congressiste de la FFEPGV.	Chambre single : 50 € TTC (petit-déjeuner inclus)
CHICOTEL BOULAZAC	Parc hôtelier Agora 4 rue Serguei Vorontzov 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE	05.53.03.27.03 Réserver par téléphone en se présentant comme congressiste de la FFEPGV	Chambre single : 25 € TTC (hors petit-déjeuner)
HOTEL IBIS PÉRIGUEUX	8 Boulevard Georges Saumande 24000 PÉRIGUEUX	05.53.53.64.58 Réserver par téléphone en se présentant comme congressiste de la FFEPGV	Chambre single : 75,85 € TTC (petit-déjeuner inclus)

HÉBERGEMENT SANS TARIF NÉGOCIÉ

(Liste non exhaustive)

Hôtels	Adresse	Coordonnées
Hôtel Première Classe *	Espace Agora – 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE	05 53 54 53 17
Campanile ***	Espace Agora – 51 avenue Robert Desnos – 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE	05 53 09 00 37
B&B Hôtel **	2 Impasse Denis Diderot – 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE	08 92 78 80 78
MERCURE Périgueux Centre ****	7 place Francheville 24000 PÉRIGUEUX	05 53 06 65 00

RESTAURANTS À PROXIMITÉ DE L'ARÉNA PALIO

(Liste non exhaustive)

- **Matelot :**
[1 ZA du Ponteix, 24750 Boulazac Isle Manoire](#)
- **Le Médaillon :**
Centre Commercial du Périgord Blanc - [2 All. Jacques Duclos, 24750 Boulazac Isle Manoire](#)
- **Planet Wok :**
[Av. Marcel Paul, 24750 Boulazac Isle Manoire](#)
- **Au Bureau Boulazac :**
[ZA du Ponteix, 24750 Boulazac Isle Manoire](#)
- **Buffalo Grill Boulazac :**
[ZAC de l'Agora, 10 Rue Louise Abbéma, 24750 Boulazac Isle Manoire](#)

RESTAURANTS SUR TRÉLISSAC

(10mn à pied - Liste non exhaustive)

- **Del Arte :**
Centre Commercial La Feuilleraie, Avenue Michel Grandou 24750, TRELISSAC
- **Planet Grill:**
Centre Commercial La Feuilleraie, Avenue Michel Grandou, Avenue de l'Automobile 24750 TRELISSAC
- **Villa Toscane :**
Rond Pont Centre Commercial La Feuilleraie, 24750 TRELISSAC

PRISES EN CHARGE FÉDÉRALE



PRISES EN CHARGE FÉDÉRALE

	Transport	Hébergement	Restauration
• Délégués Codep et Coreg • CTR/CRT	Remboursement au réel et plafonné par personne à 225 € (pour la France Métropolitaine et Corse) et 1 200 € (pour les DROM)	Remboursement au réel et plafonné à 130 € TTC par personne et par nuitée (taxes et petit-déjeuner inclus) en chambre single	• Diner du vendredi (restauration libre) au réel et plafonné à 28 € • Déjeuner et diner de gala du samedi (organisés au Palio)
• Membres du Comité Directeur (ancien et nouveau mandat) • Présidents d'Honneur • Direction Technique Nationale • Salariés du siège fédéral	Remboursement au réel	Remboursement au réel et plafonné à 130 € TTC par personne et par nuitée (taxes et petit-déjeuner inclus) en chambre single	• Déjeuner et diner de gala du samedi (organisés au Palio)
• Accompagnateur Codep et Coreg • Représentant Club de la Dordogne	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge	• Déjeuner et diner de gala du samedi (organisés au Palio)

FRAIS DE DÉPLACEMENT : TRAIN OU AVION

PARTICIPANTS VENANT DE FRANCE MÉTROLITAINE + CORSE	PARTICIPANTS VENANT DES DROM
La Fédération prend en charge sur présentation de justificatifs et dans la limite de 225 € par personne : • le trajet du domicile à la gare et/ou à l'aéroport (1 seul aller/retour) • les billets de train et/ou d'avion • les péages • les parkings • le taxi • les transports en commun (bus, métro, tram) Au-delà de 225 €, le restant est à la charge du participant ou sa structure d'appartenance.	La Fédération prend en charge sur présentation de justificatifs et dans la limite de 1 200 € par personne : • le trajet du domicile à l'aéroport et/ou à la gare (1 seul aller/retour) • les billets de train et/ou d'avion • les péages • les parkings • le taxi • les transports en commun (bus, métro, tram) Au-delà de 1 200 €, le restant est à la charge du participant ou de sa structure d'appartenance.

FRAIS DE DÉPLACEMENT : CO-VOITURAGE

- Seul le conducteur du véhicule peut prétendre à un remboursement. **Les noms des passagers (éventuels) et leur statut de participation doivent impérativement être notés en « commentaire » lors de la saisie de votre note de frais. Pour rappel, les accompagnateurs Codep et Coreg ainsi que les dirigeants de clubs ne sont pas pris en charge par la Fédération donc non comptabilisés dans le décompte des passagers,**
- Les passagers pourront se faire rembourser un trajet aller/retour de leur domicile jusqu'au point de RDV.

REMBOURSEMENT FÉDÉRAL AU COÛT LE MOINS ÉLEVÉ

La Fédération prend en charge le déplacement aux frais réels dans la limite de 225 € par personne.

CAS N°1 : Frais de transport inférieurs à 225 €.

La Fédération prend en charge sur présentation de justificatifs :

- Les frais kilométriques
- les péages
- les parkings

Exemple :

Le conducteur voyage seul et/ou est accompagné et ses frais se montent à 150 €.

Le montant étant inférieur à 225 €, la Fédération rembourse 150 €.

CAS N°2 : Frais de transport supérieurs à 225 €.

La Fédération complète cette prise en charge sur présentation de justificatifs en fonction du nombre de passagers. **Le dépassement reste à la charge du participant ou de sa structure d'appartenance.**

Exemples :

1/ Le conducteur voyage seul et ses frais se montent à 1 000 €.

La Fédération rembourse 225 €, les 775 € restant sont à la charge de sa structure.

2/ Le conducteur transporte deux passagers et ses frais se montent à 1 000 €. La Fédération rembourse 675 € (225 € x 3 personnes), **les 325 € restant sont à la charge du participant ou de sa structure.**

NOTES DE FRAIS DÉMATÉRIALISÉES



Vous avez jusqu'au 15 janvier 2025 inclus pour effectuer votre demande de remboursement de frais en ligne

Les frais doivent être saisis directement sur le site Cleemy : <https://ffepgv.ilucca.net> ou sur l'application Cleemy pour smartphone (téléchargeable sur les stores).

Pour les notes de frais à rembourser aux Comités Départementaux et Régionaux, les comptes Cleemy sont déjà créés.

Pour tous les remboursements à titre personnel, si vous ne possédez pas un compte Cleemy, cliquez sur le lien ci-dessous pour faire la demande de création d'un compte Cleemy : <https://bit.ly/CreationCompteCleemy>

Vous recevrez un mail de confirmation dès que celui-ci est créé. Lors de votre première connexion, vous devrez saisir votre identifiant (adresse mail) puis définir votre mot de passe.

Lors de la saisie de votre note de frais vous devez **renseigner la ligne « Nature »**, en choisissant parmi les lignes ci-dessous :

Dîner / Nuitée / Train ou avion / Transport en commun / Frais kilométriques (jonction entre la gare/aéroport et votre déplacement ou de votre domicile au lieu de réunion)

À **renseigner également la ligne « Projets »** avec le code **RD310EX2324 – Rencontres des Structures** (liste déroulante).

Vous trouverez en pièce jointe le mode opératoire pour vous connecter et saisir vos dépenses. En cas de difficultés, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse ndf@ffepgv.fr

JUSTIFICATIFS DE PAIEMENT

JUSTIFICATIFS DE PAIEMENT REFUSÉS



Les reçus de paiement par carte bancaire.



Les mails de confirmation de réservation (hébergement, billet de train ou d'avion...)

ATTENTION!

Vous devez créer autant de lignes de dépenses que de justificatifs (pas de regroupement)

JUSTIFICATIFS DE PAIEMENT ACCEPTÉS



La facture de restauration doit faire apparaître **lisiblement** : la date, l'heure et le montant.



Vos titres de voyage ou facture d'hébergement doivent comporter : votre nom, les dates d'arrivée et de départ ainsi que le prix. L'ensemble de ces éléments doivent apparaître **lisiblement**.

